

États financiers consolidés de

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Exercice clos le 30 avril 2022

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

États financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2022

Déclaration de responsabilité administrative

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

État consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

26 septembre 2022

La Direction de l'Université d'Ottawa « Université » est responsable des états financiers consolidés, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le présent rapport financier.

La Direction a préparé les états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La Direction estime que les états financiers consolidés exposent fidèlement la situation financière de l'Université au 30 avril 2022 ainsi que ses résultats d'exploitation consolidés, l'évolution de l'actif net consolidé et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la Direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'Université sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers consolidés. Le Service de la vérification interne de l'Université exerce une surveillance sur l'application des procédés de contrôle interne.

Le Bureau des Gouverneurs veille à ce que la Direction de l'Université s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Bureau des Gouverneurs accomplit ses fonctions d'examen des états financiers consolidés principalement par l'entremise du Comité de vérification. Les membres de ce comité ne sont ni des dirigeants ni des employés de l'Université. Le Comité de vérification rencontre la Direction, les auditeurs externes ainsi que les vérificateurs internes pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties remplit bien ses obligations. Les vérificateurs internes et les auditeurs externes ont libre accès au Comité de vérification, en présence ou en l'absence de la Direction.

Les états financiers consolidés au 30 avril 2022 ont été audités par KPMG s.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, les auditeurs nommés par le Bureau des Gouverneurs. Le rapport des auditeurs indépendants précise l'étendue de l'audit et exprime leur opinion professionnelle au sujet de l'information fournie dans les états financiers consolidés.

[SIGNÉ]

Jacques Frémont
Recteur

[SIGNÉ]

Jennifer Doyle
Vice-rectrice aux finances et à l'administration



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa (ON) K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université d'Ottawa (l'« Université »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 30 avril 2022
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Université au 30 avril 2022, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, incluses dans le rapport annuel à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

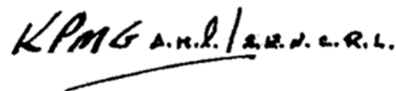
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Université à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 26 septembre 2022

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé de la situation financière

30 avril 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Actifs		
Actifs à court terme		
Encaisse	26,328 \$	10,596 \$
Placements à court terme (note 3)	406,040	294,020
Débiteurs (notes 4 et 19)	110,396	94,165
Frais payés d'avance	16,818	15,290
	<u>559,582</u>	<u>414,071</u>
Placements à long terme (notes 5)	984,215	1,232,905
Immobilisations (note 7)	1,958,541	1,921,516
	<u>3,502,338 \$</u>	<u>3,568,492 \$</u>
Passifs et actif net		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	97,210 \$	90,805 \$
Revenus reportés (note 9)	370,974	354,215
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	2,002	1,865
	<u>470,186</u>	<u>446,885</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	421,976	426,327
Avantages sociaux futurs (note 6)	158,528	66,896
Dette à long terme (note 11)	658,007	660,009
	<u>1,708,697</u>	<u>1,600,117</u>
Actif net		
Non affecté	(72,553)	-
Affecté d'origine interne (note 12)	1,544,893	1,629,606
Dotations (note 13)	321,301	338,769
	<u>1,793,641</u>	<u>1,968,375</u>
	<u>3,502,338 \$</u>	<u>3,568,492 \$</u>

Engagements et éventualités (note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Bureau,

[SIGNÉ] _____ Gouverneur

[SIGNÉ] _____ Gouverneur

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 30 avril 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Produits		
Droits de scolarité et autres frais	534,928 \$	467,773 \$
Subventions de fonctionnement	326,357	321,886
Subventions et contrats affectés (notes 15 et 16)	244,564	241,811
Ventes de biens et services	19,477	13,229
Logements étudiants	18,028	5,756
Dons (note 10)	15,303	17,490
Revenus de placements (note 5)	60,625	68,134
Autres	26,806	16,094
	<u>1,246,088</u>	<u>1,152,173</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	772,997	734,171
Bourses et aide financière	155,853	111,818
Coûts des biens et services	67,651	68,042
Entretien, réparations services publics et taxes	45,020	35,840
Honoraires professionnels et services contractuels	43,035	42,630
Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres (note 16)	37,622	48,519
Déplacements	4,831	3,133
Intérêts et frais bancaires	28,900	26,727
Amortissement des immobilisations	73,923	73,772
Autres	19,883	15,735
	<u>1,249,715</u>	<u>1,160,387</u>
Excédent des charges sur les produits avant l'élément suivant	(3,627)	(8,214)
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur (note 5)	(72,553)	49,921
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	<u>(76,180) \$</u>	<u>41,707 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affecté d'origine interne (note 12)	Dotations (note 13)	2022 Total	2021 Total
Actif net au début de l'exercice	- \$	1,629,606 \$	338,769 \$	1,968,375 \$	1,833,416 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(76,180)	-	-	(76,180)	41,707
Variation nette – affecté d'origine interne	2,954	(2,954)	-	-	-
Provision explicite pour écarts défavorables, réévaluation et autres éléments (note 6)	-	(78,684)	-	(78,684)	50,118
Apports d'origine interne et jumelage de dons (note 13)	(2,402)	-	2,402	-	-
Apports d'origine externe (note 13)	-	-	6,716	6,716	4,885
Revenus de placements nets gagnés	3,075	(3,075)	(26,586)	(26,586)	38,249
Actif net à la fin de l'exercice	(72,553) \$	1,544,893 \$	321,301 \$	1,793,641 \$	1,968,375 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Provenance (utilisation) des espèces		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(76,180) \$	41,707 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	72,553	(49,921)
Amortissement des immobilisations	73,923	73,772
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(29,414)	(30,194)
Dépenses d'avantages sociaux futurs	71,896	63,080
Charges au titre des avantages sociaux futurs	(58,948)	(61,643)
	53,830	36,801
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement	5,405	56,639
	59,235	93,440
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 7)	(110,948)	(65,906)
Acquisitions et dispositions nettes de placements	64,117	(98,440)
	(46,831)	(164,346)
Activités de financement		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	25,063	26,384
Remboursement de la dette à long terme	(1,865)	(1,739)
Apports et revenus de placement gagnés pour les dotations (note 13)	(19,870)	43,134
	3,328	67,779
Augmentation (diminution) des espèces	15,732	(3,127)
Encaisse, au début de l'exercice	10,596	13,723
Encaisse, à la fin de l'exercice	26,328 \$	10,596 \$

L'encaisse comprend les découverts bancaires remboursables à la demande et faisant partie intégrante de la gestion de l'encaisse de l'Université.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

1. Objectifs et fins

L'Université d'Ottawa est une université de recherche intensive bilingue offrant des programmes d'étude de premier cycle et d'études supérieures aux pré-diplômés et diplômés. La *Loi de l'Université d'Ottawa, 1965* » définit les objectifs de l'Université ainsi que les pouvoirs et attributions du Bureau des Gouverneurs et du Sénat.

Les présents états financiers consolidés couvrent les filiales en propriété exclusive suivantes : 45 Mann Limited Partnership, 7311842 Canada Inc. et la Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa. Voir la note 19 pour plus de détails sur ces entités.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel des comptables agréés du Canada (« CPA Canada ») – Comptabilité.

b) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la Direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges dans les états financiers consolidés. Ces estimations sont révisées annuellement et, au fur et à mesure que des ajustements deviennent nécessaires, ils sont comptabilisés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les principales estimations utilisées sont le montant des charges à payer et les hypothèses actuarielles qui sous-tendent le calcul des obligations au chapitre des prestations. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

c) Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour constater les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports affectés d'origine externe sont reportés et constatés à titre de produits dans la période où les dépenses connexes sont encourues. Les montants affectés d'origine externe ne peuvent être utilisés qu'aux fins indiquées par les parties externes.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsque reçus ou à recevoir si les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues compte tenu du caractère incertain de leur perception.

Les revenus de placements, excluant ceux des fonds de dotation affectés, comprennent les intérêts, les dividendes, les distributions provenant des placements de fonds communs, les gains et pertes nets réalisés sur les ventes de placements et la variation des gains et pertes latents. Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'état consolidé des résultats.

Les apports reçus à titre de dotation et les revenus de placements sur les fonds de dotation affectés et non disponibles pour les décaissements sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net dans la période où ils sont reçus ou gagnés. Les revenus de placements sur les fonds de dotation qui sont disponibles pour la dépense sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses liées sont encourues.

Les apports affectés d'origine externe reçus afin de financer l'acquisition d'immobilisations sont reportés puis amortis par imputation aux produits selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux qui correspond à celui des immobilisations connexes.

Les droits de scolarité et autres frais sont comptabilisés à titre de produits dans l'année scolaire à laquelle se donnent les cours ou les programmes concernés.

Les autres types de produits sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les placements libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. La valeur des placements comptabilisée dans les états financiers consolidés est déterminée comme suit :

- i) Les placements à court terme représentent des investissements pouvant être retirés sans préavis ni pénalités. Compte tenu de leur nature à court terme, les billets à court terme et les bons du Trésor échéant dans un an sont comptabilisés au coût, ce qui, avec les intérêts créditeurs, se rapproche de la juste valeur.
- ii) La valeur des actions, qui sont cotées en bourse dont le cours est connu, est indiquée au dernier prix de vente établi pour l'exercice. Le coût indiqué est établi par la méthode du coût moyen.
- iii) Les caisses en gestion commune pour les actifs de marché public, tels que les actions et les obligations, sont évaluées à la valeur de l'actif net en fin d'exercice, ce qui représente la valeur marchande des instruments financiers sous-jacents.
- iv) Les placements en immobilier et en infrastructure sont détenus par le biais de fonds communs à capital variable ou fixe et de titres de propriété de sociétés et de partenariats constitués pour investir dans ces actifs. Ces placements privés sont inscrits à la juste valeur, établie par les gestionnaires d'actifs en utilisant les techniques d'évaluation appropriées du secteur ou des évaluateurs indépendants. Le cas échéant, pour le secteur immobilier, une évaluation certifiée écrite est exigée d'un évaluateur qualifié et indépendant au moins une fois tous les trois ans selon les politiques d'investissement. Les propriétés destinées à l'aménagement sont comptabilisées au coût.
- v) La juste valeur des instruments de couverture est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix actuels du marché et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temps de l'argent et les courbes de rendement.
- vi) Les participations dans les filiales en propriété exclusive sont enregistrées à la valeur de consolidation. Le placement étant initialement comptabilisé au coût, les coûts de transaction sont capitalisés, déduction faite de toute perte de valeur, et ajusté par la suite selon la quote-part de l'Université dans l'excédent ou le déficit net de l'entité et toute autre dépréciation. Toutes les distributions reçues sont comptabilisées à titre de réduction du placement.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers autres que les participations dans les filiales sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant, à l'exception des terrains acquis avant le 1er mai 2011 qui sont enregistrés au coût présumé, étant leur juste valeur au 1er mai 2011. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail, selon le cas. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsque des immobilisations ne contribuent plus à la capacité de l'Université de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les constructions en cours sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties pendant la construction. Suite à l'achèvement des travaux, les actifs sont inscrits dans leur catégorie d'immobilisations respective et sont amortis aux taux indiqués ci-après.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

e) Immobilisations (suite)

Les actifs immobilisés font l'objet d'un test d'amortissement dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Université. Le cas échéant, la possibilité de recouvrement d'un actif détenu et utilisé se mesure d'après l'estimation de sa valeur résiduelle. Si la valeur comptable de l'actif dépasse sa valeur résiduelle estimative, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur résiduelle est inscrite. Lorsqu'une immobilisation fait l'objet d'une dépréciation, le montant correspondant des apports reportés afférents à cet actif non amorti est comptabilisé à titre de produit, sous réserve du respect de toutes les restrictions.

L'amortissement des immobilisations est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile aux taux indiqués ci-après :

Immeubles	20 à 40 ans
Livres	5 ans
Équipements et ameublement	10 ans
Matériel et logiciel informatiques	3 et 10 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail ou sur leur durée de vie utile estimative.

La valeur des collections de bibliothèque, d'art et autres collections spéciales a été exclue du bilan consolidé, sauf pour une valeur nominale de 1 \$.

f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises réalisées par l'Université sont converties selon la méthode temporelle, qui prévoit que les opérations sont d'abord comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actifs et de passif monétaires sont par la suite ajustés de façon à refléter les taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change résultant de cet ajustement sont compris dans l'état consolidé des résultats.

g) Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles, ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite. À cette fin, l'Université utilise la méthode de la constatation immédiate, selon laquelle elle comptabilise le montant accumulé des obligations au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime consignée sur l'état consolidé de la situation financière.

Les charges financières et les coûts des services courants sont passés en charges pendant l'année, tandis que les réévaluations et autres éléments, représentant la somme de la différence entre le rendement actuel et le rendement prévu des actifs du régime, des écarts actuariels et des coûts des services passés, sont comptabilisés directement à titre d'augmentation ou de diminution des actifs nets.

Les obligations au titre des prestations constituées accumulées pour le régime financé de prestations de retraite futures sont déterminées au moyen du procédé de report, afin d'estimer les obligations au titre des prestations constituées accumulées selon des hypothèses concernant le financement qui proviennent du rapport d'évaluation actuarielle triennal le plus récent. Les engagements accumulés pour les régimes non financés de prestations de retraite futures sont préparés sur une base cohérente avec les régimes financés. Les actifs des régimes de prestations futures aux employés sont évalués à leur juste valeur, selon la date de l'état consolidé de la situation financière.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

g) Avantages sociaux futurs (suite)

L'Université a également un régime à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite à certains de ses employés. Le coût de ce régime est comptabilisé en fonction des cotisations requises au cours de chaque période.

h) Instruments dérivés et autres instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché et de change particuliers aux fins de la gestion des risques, principalement à l'égard des placements de l'Université à titre de substituts des investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés autonomes sont comptabilisés à la juste valeur et la variation de la juste valeur est constatée dans l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

L'Université applique la comptabilité de couverture pour son swap de taux d'intérêt, de sorte que les intérêts débiteurs liés à certaines créances à long terme sont comptabilisés dans les états financiers au taux de couverture plutôt qu'au taux contractuel d'origine. Au début de la relation de couverture, l'Université a décidé que la comptabilité de couverture serait appliquée et a formellement documenté la relation de couverture entre le swap et le prêt. À l'émission et tout au long de la durée du prêt, les conditions essentielles du swap et du prêt sont les mêmes. La juste valeur de ces dérivés n'est pas comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière, mais est indiquée à la note 11.

Les autres instruments financiers tels que les espèces, l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer et les dettes à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Ils sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la Direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, auquel cas l'Université détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Université ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'un redressement dans la mesure de l'amélioration mais sans excéder la valeur comptable nette.

i) Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous forme de biens et services fournis à l'Université ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

j) Impôts sur le revenu

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et est donc exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

3. Placements à court terme

Juste valeur

30 avril 2022	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Obligations gouvernementales	85,989 \$	4,397 \$	90,386 \$
Obligations de sociétés	313,657	1,997	315,654
Total	399,646 \$	6,394 \$	406,040 \$

30 avril 2021	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Obligations gouvernementales	126,986 \$	8,074 \$	135,060 \$
Obligations de sociétés	147,313	11,647	158,960
Total	274,299 \$	19,721 \$	294,020 \$

Les obligations gouvernementales dans les fonds distincts comportent des taux d'intérêt allant de 0,25 % à 2,45 % (0 % à 1,65 % en 2021) et des dates d'échéance jusqu'à 2023 (dates d'échéances jusqu'à 2022 en 2021). Les obligations de sociétés comportent des taux d'intérêt allant de 0,82 % à 12,0 % (1,68 % à 12,0 % en 2021) et des dates d'échéances jusqu'à 2023 (dates d'échéances jusqu'à 2022 en 2021).

4. Débiteurs

	2022	2021
Subventions et contrats affectés	59,819 \$	58,952 \$
Frais de scolarité et de résidence	44,259	38,547
Autres	34,385	22,775
	138,463	120,274
Provision pour créances douteuses	(28,067)	(26,109)
Total	110,396 \$	94,165 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

5. Placements à long terme

Juste valeur

30 avril 2022	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Revenu fixe	129,070 \$	138,457 \$	267,527 \$
Actions canadiennes	194,074	5,739	199,813
Actions étrangères	230,492	(2,245)	228,247
Immobilier et infrastructure	169,465	-	169,465
Fonds de couverture	51,257	-	51,257
Dette privée	45,561	-	45,561
Investissement dans des filiales en propriété exclusive	22,345	-	22,345
Total	842,264 \$	141,951 \$	984,215 \$

30 avril 2021	Fonds communs	Fonds distincts	Total
Revenu fixe	152,201 \$	348,186 \$	500,387 \$
Actions canadiennes	-	64,340	64,340
Actions étrangères	290,687	153,853	444,540
Immobilier et infrastructure	113,897	-	113,897
Fonds de couverture	51,107	-	51,107
Dette privée	13,506	-	13,506
Investissement dans des filiales en propriété exclusive	45,128	-	45,128
Total	666,526 \$	566,379 \$	1,232,905 \$

Les coupons d'intérêts sur les placements à revenu fixe offrent des rendements de 0 % à 11,75 % (0 % à 11,75 % en 2021) et les placements viennent à échéance entre 2023 et 2082 (échéance entre 2022 et 2081 en 2021).

Le coût des placements à long terme au 30 avril 2022 était de 928 331 \$ (1 071 549 \$ en 2021).

Engagements d'infrastructure, de placement immobilier et de dette privée

Selon les modalités de son portefeuille d'investissements existant, l'Université a des engagements de financement relatif à des instruments d'infrastructure, de placement immobilier et de dette privée qui peuvent être financés au cours des prochains exercices en vertu des modalités de ces accords. Le total de ces engagements, au 30 avril 2022, était de 151 959 \$ (136 002 \$ en 2021).

Les revenus de placements sont composés de ce qui suit :

	2022	2021
Dividendes, intérêts et autres	17,994 \$	12,578 \$
Gains réalisés sur placements	31,255	45,022
Revenu de placement des fonds dotés rendus disponibles pour décaissement	11,376	10,534
	60,625	68,134
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	(72,553)	49,921
Total	(11,928) \$	118,055 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles qui leur procurent une pension basée sur la durée de leur service et sur la moyenne de leurs salaires.

L'Université offre, en plus de ses régimes de retraite, certains avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite (« autres avantages ») aux employés admissibles et, sous réserve de certaines conditions, à leurs personnes à charge, comme des indemnités de départ, de l'assurance-vie et des prestations de soins de santé et de soins dentaires. Une part importante des employés de l'Université pourrait devenir admissible à ces avantages au moment de la retraite. Ces avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Conformément à la convention comptable, le calcul des charges de retraite et des autres avantages inclut le coût des services courants au titre des avantages sociaux.

Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été complétées par un actuaire indépendant au 1er janvier 2022 pour les régimes de retraite et au 31 décembre 2021 pour les avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires à la retraite. Pour fins de comptabilisation aux états financiers, les résultats de ces évaluations ont été extrapolés au 30 avril 2022, soit la date de mesure utilisée pour déterminer les actifs des régimes et les obligations en matière de prestations de retraite. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être déposées le 15 mai 2024 pour les régimes de retraite et le 31 décembre 2024 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires.

En 2018, le gouvernement de l'Ontario a révisé les règles de capitalisation des régimes de retraite à employeur unique à prestations déterminées. Selon les nouvelles règles, la provision établie à la discrétion de l'Université a été remplacée par une provision pour écarts défavorables (PED). La PED est un facteur basé sur le risque appliqué aux meilleures estimations des obligations au titre des prestations. La PED au 30 avril 2022 est évaluée à (323 680 \$) (408 980 \$ en 2021), ce qui représente 15,07 % (19,95 % en 2021) des obligations estimées pour les régimes de retraite, excluant la valeur des ajustements progressifs futurs. La PED au 30 avril 2022 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires est évaluée à (12 958 \$) (9 910 \$ en 2021).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022

(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

L'information sur les avantages sociaux futurs de l'Université est la suivante :

	2022			2021		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Passif pour avantages sociaux futurs						
Obligation au titre des prestations constituées	(2,858,048) \$	(70,604) \$	(2,928,652) \$	(2,834,536) \$	(66,603) \$	(2,901,139) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	2,770,124	-	2,770,124	2,834,243	-	2,834,243
Passif pour avantages sociaux futurs	(87,924) \$	(70,604) \$	(158,528) \$	(293) \$	(66,603) \$	(66,896) \$

Le passif pour avantages sociaux futurs est composé des éléments suivants :

	2022			2021		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Solde au début de l'exercice	(293) \$	(66,603) \$	(66,896) \$	(50,915) \$	(64,662) \$	(115,577) \$
Charges	(65,304)	(6,592)	(71,896)	(56,466)	(6,614)	(63,080)
Cotisations	53,998	4,950	58,948	55,701	5,942	61,643
Réévaluations et autres éléments						
Provision pour écarts défavorables	132,912	(3,048)	129,864	(67,397)	(1,065)	(68,462)
Réévaluations et autres éléments	(209,237)	689	(208,548)	118,784	(204)	118,580
Réévaluations et autres items, total	(76,325)	(2,359)	(78,684)	51,387	(1,269)	50,118
Total	(87,924) \$	(70,604) \$	(158,528) \$	(293) \$	(66,603) \$	(66,896) \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

6. Avantages sociaux futurs (suite)

La composition de la juste valeur des actifs des régimes au 30 avril 2022 est la suivante : 37,7 % en actions, 19,6 % en placements à revenu fixe et 42,7 % en actifs à rendement réel (2021 - 44,0 % en actions, 22,5 % en placements à revenu fixe et 33,5 % en actifs à rendement réel).

En plus des actifs des régimes de retraite, en date du 30 avril 2022, l'Université dispose d'investissements affectés d'origine interne totalisant 92 378 \$ (94 749 \$ en 2021) desquels 54 584 \$ (56,021 \$ en 2021) sont réservés pour ses obligations de retraite et 37 594 \$ (38 727 \$ en 2021) pour ses autres avantages (note 12 - Actif net affecté d'origine interne - Avantages sociaux futurs).

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres avantages	Régimes de retraite	Autres avantages
Taux d'actualisation - obligation	6,10%	6,10%	6,00%	6,00%
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation (PDR = progrès dans le rang)	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR
Taux d'inflation	2,00%	-	2,00%	-

L'Université utilise des taux de mortalité équivalents à 95 % des taux des tables de mortalité des retraités canadiens 2014 du secteur public comme hypothèses actuarielles pour les exercices terminés les 30 avril 2021 et 2022.

Les détails des cotisations annuelles et des avantages sociaux payés sont les suivants:

	2022			2021		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Cotisations						
Cotisations de l'employeur – coût des services courants	53,998 \$	4,950 \$	58,948 \$	55,701 \$	5,942 \$	61,643 \$
Cotisations des employés	40,004	-	40,004	39,859	-	39,859
Total des cotisations	94,002 \$	4,950 \$	98,952 \$	95,560 \$	5,942 \$	101,502 \$
Total des prestations versées	120,330 \$	5,473 \$	125,803 \$	116,493 \$	5,906 \$	122,399 \$

La conjoncture économique peut avoir une incidence sur les taux d'actualisation présumés et l'augmentation future du taux de croissance de la rémunération utilisés afin d'établir la valeur présente actualisée des obligations au titre des prestations projetées.

En 2022 et pour les deux prochains exercices, le taux tendanciel présumé de l'augmentation du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite est établi en moyenne à 5,0 % et 4,0 % par la suite (basé sur 5,0 % par année en 2020 et diminuant à 3,9 % par année et après 2040 pour les médicaments, 4,0 % pour les soins dentaires et 4,0 % pour les autres frais médicaux).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

7. Immobilisations

	2022			2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	770,210 \$	- \$	770,210 \$	770,210 \$	- \$	770,210 \$
Immeubles	1,518,558	528,693	989,865	1,494,570	487,809	1,006,761
Améliorations locatives	1,033	413	620	1,033	318	715
Constructions en cours	65,914	-	65,914	7,888	-	7,888
Livres	116,648	107,713	8,935	113,599	103,099	10,500
Équipements et ameublement	224,741	122,273	102,468	221,253	120,796	100,457
Matériel et logiciel informatique	51,990	31,461	20,529	50,771	25,786	24,985
Total	2,749,094 \$	790,553 \$	1,958,541 \$	2,659,324 \$	737,808 \$	1,921,516 \$

Les acquisitions au 30 avril 2022 totalisent 110 948 \$ (65 906 \$ en 2021), les charges d'amortissement s'élèvent à 73 923 \$ (73 772 \$ en 2021) et les dispositions, radiations et transferts totalisent 21 178 \$ (18 580 \$ en 2021).

	2022	2021
Les acquisitions d'immobilisations sont financées comme suit :		
Financées par des subventions	23,858 \$	23,080 \$
Financées par des ressources internes	48,548	39,522
Financées par débentures	36,838	-
Dons d'immobilisations	1,704	3,304
Total	110,948 \$	65,906 \$

8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 8 876 \$ (8 426 \$ en 2021) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre des charges sociales.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

9. Revenus reportés

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	354,215 \$	311,736 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	581,794	597,897
Montants amortis imputés aux produits	(557,196)	(551,380)
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations	(7,839)	(4,038)
Solde à la fin de l'exercice	370,974 \$	354,215 \$

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2022	2021
Fonctionnement	49,938 \$	51,783 \$
Recherche subventionnée et fiducie	312,039	286,276
Immobilisations	8,997	16,156
Total	370,974 \$	354,215 \$

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports restreints reçus ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	426,327 \$	430,137 \$
Transferts de revenus reportés	7,839	4,038
Apports reçus au cours de l'exercice	15,519	19,042
Apports en nature reçus au cours de l'exercice	1,705	3,304
	25,063	26,384
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations		
Subventions de recherche	(14,329)	(15,147)
Subventions en immobilisations	(11,146)	(11,108)
Dons	(3,939)	(3,939)
	(29,414)	(30,194)
Solde à la fin de l'exercice	421,976 \$	426,327 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

11. Dette à long terme

	2022	2021
Emprunt sur une résidence d'étudiants à taux flottant converti en un prêt à taux fixe de 7,065 %, par un swap de taux d'intérêt venant à échéance en septembre 2026. Les remboursements mensuels comprennent le capital et les intérêts.	10,009 \$	11,874 \$
Débetures non garanties de série A, échéant le 15 avril 2043. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 6,28 %.	150,000	150,000
Débetures non garanties de série B, échéant le 12 octobre 2056. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 3,256 %.	200,000	200,000
Débetures non garanties de série C, échéant le 13 février 2060. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 2,635 %.	300,000	300,000
	660,009	661,874
Portion venant à échéance dans moins d'un an	(2,002)	(1,865)
Total	658,007 \$	660,009 \$

Les versements sur capital payables annuellement sont les suivants :

2023	2,002 \$
2024	2,148
2025	2,304
2026	2,473
2027	1,082
et suivants	650,000
	660,009 \$

Swap de taux d'intérêt

L'Université a conclu une entente de swap de taux d'intérêt sur une résidence d'étudiants afin de minimiser l'impact des flux de trésorerie futurs liés aux variations de taux d'intérêt. Elle a désigné ce swap comme étant une couverture de flux de trésorerie aux fins de comptabilité.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt est estimée à 922 \$ (2 047 \$ en 2021) ce qui représente le montant que l'Université aurait à payer si l'entente se terminait à cette date. L'Université a effectué jusqu'ici tous les paiements requis pour s'acquitter du prêt et de l'entente de swap de taux d'intérêt.

Fonds d'amortissement

Un fonds d'amortissement volontaire a été créé afin de rembourser le capital des obligations lorsqu'elles arriveront à échéance. Au 30 avril 2022, le solde du fonds d'amortissement incluant le revenu de placement couru est de 98 391 \$ (101 466 \$ en 2021). Ce montant est inclus dans les placements à long terme et sa contrepartie est dans l'actif net affecté (note 12).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

11. Dette à long terme (suite)

Ligne de crédit

L'Université a obtenu des autorisations de crédit lui permettant d'emprunter jusqu'à 29 600 \$ au taux préférentiel. Ces autorisations de crédit sont sujettes à une révision annuelle. Au 30 avril 2022, il n'y avait aucun montant emprunté en vertu de ces autorisations de crédit.

Intérêts

	2022	2021
Intérêts payés et encourus reliés à la dette à long terme	24,662 \$	24,785 \$

12. Actif net affecté d'origine interne

L'actif net affecté d'origine interne est composé de fonds mis en réserve pour des raisons spécifiques. Il est constitué des fonds suivants :

	2022	2021
Investissement en immobilisations et réserves connexes	1,339,151 \$	1,323,864 \$
Avantages sociaux futurs	(66,349)	27,853
Fonds d'amortissement (note 11)	98,391	101,466
Réserves de stabilisation	53,222	53,222
Fonds restreints – recherche et autres	69,877	64,779
Fonds pour éventualités opérationnelles	107,677	114,741
Services auxiliaires	(18,571)	(13,319)
Projets d'immobilisations financés à l'interne	(38,505)	(43,000)
Solde à la fin de l'exercice	1,544,893 \$	1,629,606 \$

a) Investissements en immobilisations et réserves connexes

	2022	2021
Investi en immobilisations (note 14)	1,196,190 \$	1,189,786 \$
Projets d'immobilisations et réserves connexes	142,961	134,078
Solde à la fin de l'exercice	1,339,151 \$	1,323,864 \$

Les fonds investis en immobilisations représentent le montant de l'actif net qui n'est pas disponible à d'autres fins, car il a été utilisé pour financer l'achat d'immobilisations, déduction faite des dettes. Ce montant se compose des immobilisations non amorties acquises par l'utilisation de ressources non restreintes et de la valeur comptable des immobilisations acquises par l'utilisation de ressources non restreintes, qui ne seront pas amorties. Il exclut les actifs financés par des apports en capital.

Les projets d'immobilisation et les réserves d'infrastructure comprennent les projets qui sont actuellement à diverses étapes de la planification, la conception et de la construction. La réserve comprend:

- les fonds non dépensés au 30 avril 2022 pour les projets d'immobilisation et de rénovation en cours;
- les fonds réservés pour des projets importants d'immobilisations présentement en phase de planification ainsi que les travaux prévus d'entretien différés;
- les fonds des facultés et services qui sont réservés à la réalisation de projets futurs d'immobilisation et de rénovation.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne (suite)

b) Avantages sociaux futurs

	2022	2021
Régimes de retraite	(87,924) \$	(293) \$
Autres avantages	(70,604)	(66,603)
Réserves pour régimes de retraite et autres avantages (note 6)	92,179	94,749
Solde à la fin de l'exercice	(66,349) \$	27,853 \$

L'actif net affecté d'origine interne est amputé de la portion des obligations au titre des avantages sociaux futurs qui est financée par les budgets de fonctionnement futurs.

c) Réserves de stabilisation

	2022	2021
Rendement des placements	42,669 \$	42,669 \$
Services publics, assurances et taux de change	10,553	10,553
Solde à la fin de l'exercice	53,222 \$	53,222 \$

Les réserves de stabilisation servent à protéger l'Université contre la volatilité.

d) Fonds restreints – recherche et autres

Ces fonds représentent les fonds non affectés de recherche et autres qui sont réservés à des fins spécifiques, comme les fonds de démarrage de recherche, les apports pour les titulaires de chaires de recherche du Canada et les programmes internes de recherche.

e) Fonds pour contingence opérationnelle

Cette réserve comprend :

- les surplus de fonctionnement des facultés et services dont le report a été approuvé;
- une enveloppe spécifique réservée aux priorités stratégiques de l'Université;
- les fonds prêtés pour la réalisation de projets institutionnels qui seront remboursés à même les budgets de fonctionnement futurs.

f) Services auxiliaires

Ces fonds représentent le déficit de fonctionnement reporté des services auxiliaires.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

12. Actif net affecté d'origine interne (suite)

g) Projets d'immobilisation financés à l'interne

	2022	2021
Services auxiliaires et auto-financés (stationnement, logement, services alimentaires, sports)	(21,466) \$	(25,240) \$
Facultés	(17,039)	(17,760)
Solde à la fin de l'exercice	(38,505) \$	(43,000) \$

Ces fonds représentent des prêts internes pour la réalisation de projets d'immobilisations d'envergure qui seront remboursés au fil du temps. Ces prêts internes sont remboursés à même le budget de fonctionnement et les activités de la faculté ou du service concerné.

13. Dotations

Les apports reçus à titre de dotation sont composés de dons restreints reçus par l'Université ainsi que des revenus de placement non encore distribués. L'Université peut avoir le droit, avec le consentement du donateur, de retirer ultérieurement la désignation de dotation. Les dons qui ont été désignés à l'interne à titre de dotation sont comptabilisés sous forme de transfert. Le rendement des placements généré par les dotations est utilisé conformément aux fins négociées par les donateurs ou par l'Université à sa discrétion. Afin de préserver le capital, l'Université protège le pouvoir d'achat futur de ses dotations en désignant une partie de son rendement annuel gagné par les dotations. Conséquemment, l'Université a institué comme principe de fixer le montant du revenu pouvant être dépensé à 3,5 % (3,5 % en 2021) de la juste valeur moyenne du fonds au cours des 12 derniers trimestres. Le but de cette politique est de permettre à l'Université de distribuer un montant constant de revenu de dotations sur une base annuelle quel que soit le revenu de placement gagné au cours de l'exercice.

Les activités dans le fonds de dotation ont été les suivantes :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	338,769 \$	295,437 \$
Apports d'origine externe	6,716	4,885
Revenu de placement, net des frais	(15,210)	48,783
Revenu de placement disponible	(11,376)	(10,534)
	(19,870)	43,134
Transferts des apports d'origine interne et jumelage de dons	2,402	198
Solde à la fin de l'exercice	321,301 \$	338,769 \$

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2022	2021
Affectation d'origine interne	39,848 \$	40,743 \$
Affectation d'origine externe	281,453	298,026
Total	321,301 \$	338,769 \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

13. Dotations (suite)

Le fonds de dotation se compose de ce qui suit :

	2022	2021
Contributions permanentes au fonds de dotation	216,511 \$	207,393 \$
Montant cumulatif pour protéger le capital	104,790	131,376
Total	321,301 \$	338,769 \$

Le montant cumulatif pour protéger les capitaux est basé sur la valeur marchande des investissements.

14. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations est constitué des montants suivants :

	2022	2021
Immobilisations (note 7)	1,958,541 \$	1,921,516 \$
Moins les montants financés par		
Dettes	(340,375)	(305,403)
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(421,976)	(426,327)
Solde à la fin de l'exercice	1,196,190 \$	1,189,786 \$

Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations sont les suivantes :

	2022	2021
Remboursement de la dette à long terme	1,865 \$	1,739 \$
Acquisitions d'immobilisations	110,948	65,906
Apports reportés afférents aux immobilisations amortis imputés aux produits (note 10)	29,414	30,194
Augmentation de l'actif net investi en immobilisations	142,227	97,839
Amortissement des immobilisations	(73,923)	(73,772)
Transfert de revenus reportés (note 9)	(7,839)	(4,038)
Apports reçus afférents aux immobilisations (note 10)	(17,224)	(22,346)
Utilisation des dettes	(36,837)	-
Diminution de l'actif net investi en immobilisations	(135,823)	(100,156)
Variation de l'actif net investi en immobilisations	6,404 \$	(2,317) \$

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

15. Subventions et contrats affectés

Les subventions et contrats affectés se composent de ce qui suit :

	2022	2021
Recherche	149,600 \$	154,196 \$
Fiducie	83,818	76,507
Immobilisations (note 10)	11,146	11,108
Total	244,564 \$	241,811 \$

Fiducie

Les apports affectés de fiducie comprennent un financement de 74 120 \$ (72 848 \$ en 2021) du Ministère de la Santé de l'Ontario pour assurer la prestation de la formation en médecine clinique en Ontario. L'Université sert d'intermédiaire entre les hôpitaux d'enseignement de l'Ontario représentés par le Conseil des hôpitaux universitaires de l'Ontario et les résidents de ces hôpitaux (représentés par l'Association professionnelle des résidents de l'Ontario).

16. Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres

Ces dépenses consistent en des montants remis à des institutions reliées à la recherche et d'autres partenaires dans le cadre de contrats conclus par l'Université et ces partenaires pour lesquels l'Université est le maître d'œuvre. Un revenu équivalent est comptabilisé comme revenu aux subventions et contrats affectés en recherche.

17. Engagements et éventualités

Auto-assurance

La nature des activités de l'Université est telle qu'il y a habituellement des réclamations ou des réclamations potentielles en cours à tout moment. Au 30 avril 2022, l'Université estime disposer de défenses adéquates et de couvertures d'assurance en place pour certaines réclamations qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière. Il existe également d'autres réclamations ou réclamations potentielles dont le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Toute perte supplémentaire liée à des réclamations serait comptabilisée dans l'année au cours de laquelle le montant de la perte peut être estimé ou lorsque des ajustements au montant comptabilisé sont requis.

Litiges

L'Université est impliquée dans des litiges en instance et des réclamations qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Selon la Direction, l'Université dispose de défenses solides et d'une couverture d'assurance appropriée qui ne devraient pas avoir une incidence importante sur sa situation financière. Il existe aussi d'autres réclamations ou réclamations potentielles dont le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Les pertes supplémentaires liées aux réclamations seraient comptabilisées dans l'année au cours de laquelle le montant du passif est susceptible d'être estimé ou les ajustements aux montants comptabilisés sont jugés nécessaires.

Engagements contractuels

L'Université a entrepris des projets de construction et de rénovation de certaines installations. Au 30 avril 2022, l'Université avait des engagements en cours de l'ordre d'environ 100 138 \$ (16 287 \$ en 2021).

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

17. Engagements et éventualités (suite)

Obligation découlant d'un contrat de location-exploitation

L'Université a signé des contrats à long terme de location-exploitation.

Les paiements futurs minimums exigibles pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2023	6,879 \$
2024	7,009
2025	7,128
2026	7,261
2027	1,804

18. Instruments financiers

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques au cours de l'exercice, autres que les impacts reliés à la COVID-19 qui sont énoncés à la note 20.

a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

i) Risque de change

Le risque de change découle des titres de participation étrangers et des obligations étrangères détenus par l'Université. Une stratégie de couverture peut être utilisée pour réduire le risque de fluctuation relié aux devises étrangères, telle que définie par l'Énoncé des principes et objectifs de placement (EPOP) du portefeuille à long terme de l'Université.

ii) Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. De plus amples détails sur les placements à taux fixe sont inclus dans les notes 3 et 5 et sur la dette à long terme à la note 11.

iii) Risque de prix

Le risque de prix désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du prix sur le marché (autre que les fluctuations découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). L'Université est exposée au risque de prix principalement en lien avec la détention d'actions canadiennes et internationales (incluant les caisses en gestion commune), ainsi que de placements immobiliers et d'infrastructure.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que l'une des parties d'un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'EPOP de l'Université, qui est revu chaque année, spécifie les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque de crédit.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur des placements et des débiteurs inscrite à l'état de la situation financière.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

18. Instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université possède un portefeuille de placements très variés ce qui réduit la concentration du risque de crédit. La santé financière de ses placements est contrôlée de manière continue avec l'aide du Comité des finances et de trésorerie du Bureau des gouverneurs et de ses conseillers en placements.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université soit dans l'incapacité de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

19. Entités consolidées

L'Université consolide les résultats des filiales en propriété exclusive suivantes. La valeur de l'investissement de ces entités est reflétée dans les placements à long terme à la note 5.

45 Mann Limited Partnership est une filiale en propriété exclusive constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés en commandite* (Ontario) pour exploiter une résidence pour étudiants à Ottawa (Ontario). L'investissement a une valeur de 21 652 \$ au 30 avril 2022 (36 743 \$ en 2021). Les informations financières auditées les plus récentes figurant dans le tableau ci-après sont en date du 31 décembre 2021.

Le 25 janvier 2021, l'Université a octroyé un prêt de 1 000 \$ à 45 Mann Limited Partnership. Le prêt a été entièrement remboursé au cours de l'exercice.

7311842 Canada Inc. est une filiale en propriété exclusive constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Cette filiale a pour objet de détenir, au nom de l'Université, certains investissements à l'extérieur du Canada. En date du 30 avril 2022, l'investissement a une valeur de néant \$ (7 787 \$ en 2021). Les informations financières les plus récentes incluses dans le tableau ci-dessous sont au 31 décembre 2021.

La Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa (la « Clinique ») est constituée en tant que Société d'aide juridique aux étudiants en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'aide juridique (1998)*. Le but de la Clinique est de fournir à la collectivité des services d'éducation juridique, de plaidoirie et de réforme du droit pour les personnes à faible revenu, les membres de groupe historiquement défavorisés et les étudiants, et en leur nom. En date du 30 avril 2022, l'investissement a une valeur de 694 \$ (598 \$ en 2021). Les informations financières auditées les plus récentes incluses dans le tableau ci-après sont en date du 31 mars 2022.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

19. Entités consolidées (suite)

Le tableau suivant présente les informations financières condensées de ces entités consolidées:

				2022	2021
	45 Mann Limited Partnership	7311842 Canada Inc.	Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa	Total	Total
État de la situation financière					
Total des actifs	38,743 \$	- \$	764 \$	39,507 \$	45,760 \$
Total des passifs	50,452	1,457	13	51,922	34,229
Excédent	(11,709)	(1,457)	751	(12,415)	11,531
État des résultats					
Produits (pertes)	2,719	(971)	1,343	3,091	2,711
Charges	3,972	7,797	1,285	13,054	5,528
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1,253)	(8,768)	58	(9,963)	(2,817)
État des flux de trésorerie					
Activités de fonctionnement	371	Information	114	485	(52)
Activités d'investissement	(789)	non	156	(633)	(515)
Activités de financement	3,702	disponible	-	3,702	(76)

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

20. Impacts de la COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la propagation du coronavirus (« COVID-19 ») constituait une pandémie mondiale. Cela a conduit les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus, y compris des restrictions de voyage à destination et à l'intérieur du Canada, l'interdiction des rassemblements et l'obligation pour les citoyens de demeurer à la maison sauf pour des activités essentielles. Ces restrictions ont eu une incidence sur les activités de l'Université et ont entraîné la fermeture des locaux physiques de tous les établissements postsecondaires.

Au cours de l'année 2022, les niveaux d'activité sur le campus ont graduellement repris sans toutefois atteindre le niveau pré-pandémique. La COVID-19 continue d'affecter les opérations de l'Université de diverses manières, entraînant notamment une baisse des revenus de fonctionnement, plus particulièrement au chapitre des services auxiliaires, et une augmentation de certaines dépenses.

L'étendue de ces effets négatifs sur les activités et la performance opérationnelle de l'Université est incertaine et difficile à évaluer. Les impacts financiers dépendront de l'évolution de la situation, y compris la durée, la propagation et la gravité de la pandémie, les exigences en matière de distanciation physique, la durée et la portée géographique des avis et restrictions de voyage, et l'étendue des perturbations pour les entreprises partout dans le monde et leur impact connexe sur l'économie.

Les budgets et les prévisions de l'Université tiennent compte des impacts attendus de la pandémie et la Direction continue de gérer les liquidités de l'Université afin d'assurer le respect des obligations lorsque celles-ci arrivent à échéance. L'Université a accès à des liquidités suffisantes pour soutenir les opérations de l'année à venir. Étant donné que le résultat et le calendrier d'une reprise après la pandémie sont très imprévisibles, il n'est pas possible d'estimer et de communiquer son effet financier sur les opérations futures pour le moment.

21. États financiers consolidés comparatifs

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2022
(en milliers de dollars)

22. Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et fiducie d'aide aux étudiantes

L'actif net reçu à titre de dotation inclut des sommes octroyées par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre des phases I et II du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEO) et à la Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, permettant le jumelage de certains dons reçus par l'Université à titre de dotation. Le revenu de placement de ces fonds doit être utilisé pour fournir de l'aide financière aux étudiants et étudiantes ontariens.

Conformément aux directives émises par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, les transactions concernant le Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et la Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario doivent être déclarées dans les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

Fonds de dotation	Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de	Total 2022	Total 2021
	Phase I	Phase II			
Solde au début de l'exercice	21,168 \$	5,642 \$	28,805 \$	55,615 \$	54,625 \$
Augmentation du capital	745	11	139	895	990
Solde à la fin de l'exercice	21,913 \$	5,653 \$	28,944 \$	56,510 \$	55,615 \$

Variations des soldes des fonds à la disposition des étudiantes	Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fonds de l'Ontario soutien étudiants	Total 2021	Total 2020
	Phase I	Phase II			
Solde au début d'exercice	16,666 \$	3,096 \$	9,071 \$	28,833 \$	18,248 \$
Revenu de placement réalisé net des dépenses d'investissement et préservation des apports :	732	153	413	1,298	12,898
Bourses émises	(1,304)	(274)	(582)	(2,160)	(2,313)
Solde à la fin de l'exercice	16,094 \$	2,975 \$	8,902 \$	27,971 \$	28,833 \$
Nombre de bénéficiaires	979	90	280	1,349	1,371
Valeur comptable du fonds de dotation	38,007 \$	8,628 \$	37,846 \$	84,481 \$	84,448 \$